

Bayonne,
le 20 décembre 2007

**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION
DU COMITÉ DIRECTEUR DU 14 DECEMBRE 2007**

COMITÉ DIRECTEUR

ALLIEZ Jacques	Excusé	GOICOECHEA Christian	Présent
ARSAUT Thierry	Excusé	GOYENETCHE Michel	Présent
BARUCQ Monique	Excusée	GUEROBE J.Claude	Présent
BATS J.Marc	Présent	GUERRA Patrick	Excusé
CAMINO Adrien	Présent	HIRIART Martin	Présent
CASAMAYOU Germaine	Présente	LACOSTE Bernard	Excusé
CASTERES Thierry	Présent	LAGARDE J.Louis	Présent
DEGERT Michel	Excusé	LAMARQUE Daniel	Présent
DELBOS M.Claude	Présente	LASSALLE Alain	Excusé
DESTAILLAC Jacques	Présent	MALASSAGNE J.Jacques	Excusé
DUCAP Eric	Présent	MARRIS Christian	Présent
DUFOURG Roland	Présent	MELLIER Danielle	Présente
DUPRAT J.François	Excusé	PASCASSIO-COMTE J.François	Présent
ECHEVERRIA Pierre	Présent	POMMIES Francis	Représenté ⁽¹⁾
ETCHETO Michel	Présent	ROLLET Alain	Excusé
ETCHEVERRY André	Présent	SAINT PIERRE Michel	Excusé
GARAT J.Baptiste	Présent	SOULE J.Baptiste	Présent
GARRIGUES Pascal	Excusé	SUPERVILLE Jean	Présent
GELIZE Michel	Présent	VIDOU Daniel	Excusé

Présents : 24

Représenté : 1

Excusés : 13

MEMBRES ASSOCIES

ANDRIEU François	Excusé	HAROCARENE Pascal	Présent
BAIETTI Jean Louis	Représenté ⁽²⁾	IBAR Bernard	Excusé
BERTHELOT J. Claude	Excusé	LABADIE Christian	Présent
BONNAFOUS Robert	Excusé	LABISTE Bernard	Excusé
CLEMENT Marc	Représenté ⁽²⁾	LAFARGUE Daniel	Excusé
DOUAT Jean Paul	Présent	LAPORTE Guy	Présent
DURCUDOY Christian	Excusé	MAUMET Philippe	Excusé
ETCHEMENDY J. Pierre	Excusé	MOLERES J. Claude	Excusé
GOALARD Paul	Présent	PECARRERE Claude	Excusé
GONY Jean	Présent	PEYRAT Dominique	Excusé
GOYENEIX Louis	Présent	PIERROU Gérard	Excusé
GOYHENECHÉ J. Pierre	Excusé	VAN DAELE Christian	Excusé
HARAN Léo	Représenté ⁽²⁾		

INVITES

BEDERE Pascal	Présent	PLA Jacques	Présent
---------------	---------	-------------	---------

⁽¹⁾ par R. DUFOURG

⁽²⁾ par JF. PASCASSIO-COMTE

Début de la séance : 18h10 – Secrétaire : Marie Claude Delbos.

Roland Dufourg tient à débiter ce Comité Directeur par de bonnes nouvelles.

C'est avec joie que nous avons appris la naissance de Julien. Toutes nos félicitations à Laurent Alliez et sa compagne, Myriam Vader ainsi qu'aux grands parents.

Tous nos vœux de bonheur au fils de Christian Marris et à sa future épouse.

Félicitations à Jean-Paul Douat qui vient de prendre la présidence du club Olharroa de Guéthary. Bonne chance.

APPROBATION DU DERNIER PROCES-VERBAL

Le procès-verbal du dernier Comité Directeur n'ayant pas entraîné de remarques est adopté à l'unanimité.

DEMANDE DE RECLASSEMENT

Roland Dufourg donne lecture de la lettre de Patrick Ibarola, le joueur Elite Pro, demandant son reclassement dans la catégorie des amateurs.

Cette demande a été étudiée par les commissions concernées qui ont donné un avis défavorable.

Après discussion, Roland Dufourg demande au Comité Directeur de se prononcer.

Pour le passage dans la catégorie amateurs : 0 - Abstentions : 9 - Refus : 13.

Patrick Ibarola est maintenu dans la catégorie Elite Pro. Un courrier lui sera adressé.

PRESENTATION DE JACQUES PLA, LE NOUVEAU DTN

Jacques Pla adresse tous ses remerciements à ceux qui ont contribué à sa nomination et présente les grandes lignes des actions à mener par la DTN.

1 - Haut niveau : Formation d'équipes techniques nationales sur les trois pôles. Regroupement de spécialités. Détection, avec le concours de toutes les parties prenantes : personnes référentes dans les ligues et les clubs. Chaque équipe sera dirigée par un "cadre d'état" avec l'appoint de personnes "relais". Organisation de regroupements.

2 - Suivi d'insertion socio professionnelle.

3 - Formation.

4 - Favoriser une politique de développement.

Diverses questions sont posées au nouveau DTN.

Un souci demeure avec le non remplacement de Jacques Pla sur Toulouse. Tout est mis en œuvre afin que Peyo Hiriart soit nommé au début de l'année. Pour le moment, Jacques Pla aidé par Christophe De Elizondo et Olivier Macombe assurent le fonctionnement du Pôle de Toulouse.

Sur le Pôle de Bayonne, le remplacement de Michel Poueyts va être réalisé provisoirement par Laurent Harguindéguy grâce à une aide de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports.

Une discussion relative au championnat de main nue en fronton mur à gauche s'engage. Adrien Camino se demande s'il faut continuer à engager des équipes dans les compétitions internationales dans la mesure où certains clubs dénigrent les championnats des ligues. Michel Etcheto précise que la FFPB fait tout pour organiser certaines compétitions afin de respecter le choix de certains joueurs. Roland Dufourg se demande s'il ne faut pas faire une réunion avec les présidents des clubs concernés.

Daniel Lamarque aimerait que les cadres techniques fédéraux soient un peu plus présents lors des diverses finales des ligues ou fédérales.

Louis Goyeneix demande si la DTN sera aux côtés des joueurs Professionnels et Elite Pro de la FFPB. Réponse affirmative du DTN. A ce sujet, Jacques Pla, Jean-Baptiste Garat, Lilou Echeverria et Roland Dufourg seront reçus au Ministère le 8 janvier 2008.

Pour conclure, Roland Dufourg précise qu'il a reçu une lettre fort aimable de Philippe Etcheverria qui était candidat au poste de DTN. Ce dernier souhaite bonne chance à Jacques Pla.

Le Comité Directeur, à son tour, présente tous ses vœux de réussite au nouveau DTN. Sa réussite sera la nôtre.

COMPTE-RENDU DU TOURNOI INTERNATIONAL EN TRINQUET "GRAND PRIX D'ESPAGNE" DE PAMPELUNE

Main nue par équipes : 4° place acquise par Nicolas Betbeder et Christophe Dardy.

Main nue individuel : 3° place pour Richard Lavielle.

Paleta pelote de cuir : 3° place pour Christophe Cazemayor et Arnaud Bergerot.

Paleta pelote de gomme creuse Dames : victoire de Stéphanie Leiza et de Maritxu Housset sur l'Espagne.

Paleta pelote de gomme creuse Messieurs : victoire de Patrick Lissar et Stéphane Suzanne sur l'Uruguay.

Xare : victoire d'Olivier Laberdesque et Pantxo Lasgoity sur l'Espagne.

Roland Dufourg tient à remercier la Ligue des Landes et la Ligue du Pays-Basque pour avoir bien voulu modifier les dates de leurs compétitions afin de libérer les joueurs et les joueuses pour ce tournoi de Pampelune organisé par la Fédération Espagnole et la Fédération de Navarre avec le soutien de la FIPV.

MODIFICATIONS DE REGLEMENTS

Règlements généraux

Classement des équipes (225.205.2)

Depuis deux ans, une demande a été faite, afin de modifier ce règlement. Après avoir été étudié par la commission administrative et la commission sportive générale, il est proposé au Comité Directeur.

225 205.2 Classement des équipes

....

C Classement des équipes d'un même groupe

Les équipes d'un même groupe seront classées à partir des points de parties calculés ci-dessus, l'équipe ayant le plus fort total étant classée première.

En cas d'ex æquo, elles seront départagées par leur goal-average **moyen** l'équipe ayant le plus fort goal-average **moyen** étant classée première.

S'il y a toujours égalité, l'équipe ayant battu l'autre sera la mieux classée.

D Classement inter groupes dans des championnats comportant plusieurs groupes, **(Si la compétition comporte un ou plusieurs "groupes forts", ce règlement ne s'applique pas)**

Si les groupes comportent tous le même nombre d'équipes **dès le début de la compétition**, le classement des diverses équipes **classées au même rang** (même si un ou plusieurs forfaits **interviennent au cours de la compétition**) sera effectué :

a) **A la meilleure Moyenne (Nombre de points de partie divisé par le nombre de parties).**

b) En cas d'égalité au nombre de points de parties, en utilisant le goal-average **Moyen**.

c) En cas d'égalité complète, **par tirage au sort**.

Si les groupes sont de taille inégale **dès le début de la compétition**, le classement des diverses équipes **ne tient plus compte du rang dans le groupe. Il sera effectué comme suit :**

a) **A la meilleure Moyenne (Nombre de points de partie divisé par le nombre de parties).**

b) **En cas d'égalité, au meilleur goal-average Moyen (goal-average global divisé par le nombre de parties).**

c) **En cas d'égalité complète, avantage à l'équipe ou au joueur qui a battu l'autre (Dans le cas où deux équipes du même groupe initial sont à égalité).**

d) **En cas d'égalité complète, par tirage au sort.**

Accord du Comité Directeur **pour essai sur un an.**

Règlement sportif

*** Casques de protection et port des protections oculaires.**

Dans un premier temps, un courrier va être envoyé à tous les clubs, faisant rappel du règlement, puis aux juges arbitres.

Le principe d'une sanction (partie perdue) pour non respect a été retenu afin que chacun puisse prendre ses dispositions.

*** Paleta pelote de gomme pleine Jeunes en fronton place libre.**

La commission de spécialité et la Commission Sportive Générale s'appuyant sur la dernière compétition proposent au Comité Directeur de valider les **distances** liées au jeu et le **nombre de points**.

I.- Les lignes de jeux

Poussins but de 15 m. à dépasser 10 m. Pasa 25 m. Falta 35 m.

Benjamins but de 15 m. à dépasser 15 m. Pasa 25 m. Falta 35 m.

Minimes but de 20 m. à dépasser 15 m. Pasa 25 m. Falta 35 m.

La bouteille utilisée sera celle des compétitions fédérales de pala et paleta pelote de gomme en fronton place libre.

II.- Les points

Toutes les parties de classement en 15 points, comme avant.

Les quarts de finale et les demi-finales du dimanche matin :

Poussins 15 points - Benjamins 20 points - Minimes 25 points

Les finales du dimanche après-midi se feront en fonction des équipes en présence et des horaires de retour des délégations éloignées :

Poussins 20 points - Benjamins 25 points - Minimes 30 points

Accord du Comité Directeur pour essai pendant un an.

*** Additif au Règlement sportif.**

414 Attitude du joueur : plaza gizon

414.0 : Lors d'une Finale, au moment de la remise des trophées, le joueur appelé à monter sur le podium pour recevoir sa récompense doit conserver la tenue dans laquelle il a joué, se conformer au cérémonial prévu par les organisateurs et, en particulier, accepter de recevoir et d'arborer la médaille de finaliste ou de champion jusqu'à sa descente du podium.

S'il s'agit d'une compétition internationale, le joueur doit veiller à ce que l'insigne de la France fixé sur son maillot reste visible jusqu'à la descente du podium.

45 Sanctions encourues pour non respect des règles fédérales

450.0 Joueurs

ACTES REPREHENSIBLES Comportement anti-sportif	SANCTIONS ENCOURUES IMMEDIATEMENT
Non-respect par un joueur ou une équipe des prescriptions de l'article 414.0 du Règlement Sportif concernant la remise des récompenses.	1re infraction : suspension 1 an Récidive : suspension 2 ans.

451. Personnes Morales

451.0 Associations affiliées

ACTES REPREHENSIBLES	SANCTIONS ENCOURUES
Non respect par un joueur ou une équipe des prescriptions de l'article 414.0 du Règlement Sportif concernant la remise des récompenses.	1re infraction : blâme et sanction pécuniaire Récidive : suspension un an

Accord du Comité Directeur.

Règlement médical

Guy Laporte, le médecin fédéral, suite à des exigences ministérielles propose une modification dudit règlement, lequel sera envoyé au Ministère pour validation.

Il sera communiqué au prochain Comité Directeur.

Accord du Comité Directeur.

Règlement financier

Roland Dufourg rappelle les raisons qui ont obligé la Commission des Finances à modifier ce règlement :

1 - Désengagement du Ministère sur les compétitions nationales (moins 72 000 euros) précisant en outre que la FFPB était une des rares fédérations à rembourser une partie des frais de déplacements.

2 - Diminution de 50 % des entrées aux guichets de la Grande Semaine par rapport à celles d'il y a dix ans, 5 000 pour 10 000.

Jean Superville, fait un état des lieux précis. Ensuite, il propose une nouvelle répartition "Grande Semaine" et "Compétitions d'Hiver" ainsi qu'un nouveau défraiement pour les déplacements.

Jean-Marc Bats fait des propositions afin de diminuer les frais de déplacements. Il faut que les présidents des commissions de spécialités fassent des "regroupements" de déplacements au sein des clubs. Laisser un "week-end" de libre entre les demi-finales et la finale afin de disposer de "billets trains" à prix réduit.

Accord du Comité Directeur afin que ces **modifications soient présentées** à l'Assemblée Générale du 22 mars 2008. (Voir pièce *jointe*)

CALENDRIER HIVER-PRINTEMPS 2007/2008

La finale de Championnat de France de **Pasaka** aura lieu le **16 mars 2008** et non le 9 comme prévue initialement.

La date de la finale du **Championnat de France Elite Pro par équipes** sera définie ultérieurement.

Le calendrier est **validé par le Comité Directeur**.

Il est précisé que les **finale des tournois fédéraux Poussins, Benjamins et Minimes en fronton place libre** auront lieu à Sauveterre de Béarn les **28 et 29 juin 2008**.

CALENDRIER DE LA GRANDE SEMAINE DE PELOTE BASQUE 2008

Le mot "ouverture" est supprimé en face du Dimanche 10 Août.

Faut-il garder l'appellation "Grande Semaine" ?

Va-t-on pouvoir vraiment organiser la finale de Rebot Cadets ?

Le **calendrier** en pièce *jointe* est **validé par le Comité Directeur**.

Bien que le livret fixant les dates d'engagements des compétitions d'été ne soit pas édité, il faut considérer qu'il n'y aura pas de variations par rapport à l'année dernière.

CALENDRIER INTERNATIONAL 2008

Lire pièce *jointe*.

MONDIAL 2010

Une réunion préparatoire s'est faite à Pau le Vendredi 26 octobre 2007. Une deuxième réunion a eu lieu à Oloron Sainte Marie le Vendredi 23 novembre. Un Comité d'Organisation a été créé sous la forme d'une association, loi de 1901. Les statuts ont été adoptés. Ils peuvent être consultés au secrétariat de la FFPB, tout comme la composition du Conseil d'Administration et du Bureau. Ce comité d'organisation aura en charge les Championnats du Monde de Pelote Basque de 2010. Le Bureau se réunira le Mercredi 16 janvier 2008, à 17 heures, à Lescar.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE ELECTIVE FFPB

Elle se déroulera à Bayonne le **Samedi 13 décembre 2008**.

Le prochain Comité Directeur se tiendra le VENDREDI 29 FEVRIER 2008 à 18 h au siège de la F.F.P.B.

Extensions de licence exceptionnelles à Paleta pelote de cuir en trinquet.

Lecture de la lettre de Jean-Jacques Malassagne, le Président de la Ligue des Landes.

Sont concernés : Thomas Etchebarne et Thomas Lafitte.

Accord du Comité Directeur avec paiement des droits comme le prévoit le règlement :

Assemblées Générales des Ligues :

Midi-Pyrénées : Samedi 19 janvier 2008

Pays-Basque : Dimanche 27 janvier 2008

Côte d'Argent : Samedi 2 février 2008

Landes : Dimanche 10 février 2008

Béarn : Samedi 23 février 2008

Ile de France : Dimanche 16 mars 2008.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

La Secrétaire de séance
Marie Claude DELBOS

Le Président
Roland DUFOURG

PJ : 3